



## COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES

### DIVULGATIONS PUBLIQUES (PRATIQUES DE SOUSCRIPTION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS) Au 30 septembre 2025

---

#### **Politique de divulgation**

Le présent document fait état des divulgations par la Compagnie de Fiducie Peoples (« CFP ») conformément à la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Ces divulgations visent à offrir aux participants au marché une plus grande transparence, davantage de clarté et une plus grande confiance du public dans les activités de souscription de prêts hypothécaires résidentiels de la CFP.

Ces divulgations sont publiées tous les trois mois dans la partie divulgation réglementaires du site Web de la CFP.

Le rapport fait l'objet d'un examen interne, mais il n'a pas été vérifié par les vérificateurs externes de la CFP.

#### **Divulgations propres aux prêts hypothécaires**

Pour les prêts hypothécaires résidentiels, l'on a recours dans le cadre du processus d'approbation des demandes de crédit à une combinaison de critères touchant la politique de prêt, de directives sur les prêts et de souscriptions. Les principaux facteurs pris en considération sont l'abordabilité, le dossier de crédit et d'emploi, la nature du revenu, la qualité de la garantie et le ratio prêt valeur (« RPV ») de la propriété résidentielle. Aux fins des présentes divulgations, le « prêt hypothécaire résidentiel » comprend un prêt consenti à un particulier qui est garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel (c'est à dire un immeuble d'un à quatre logements). À l'heure actuelle, la CFP n'offre pas de marges de crédit adossées à un bien immobilier. Le RPV constitue une évaluation du pourcentage de la valeur des sûretés qui peut être utilisé pour appuyer le prêt.

Une analyse du montant et du pourcentage du total des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par rapport à ceux qui ne le sont pas, regroupés en fonction de la concentration géographique, figure dans le tableau qui suit. Aux fins de la présente section, le terme « assuré » s'entend des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par la SCHL contre le défaut de paiement de l'emprunteur (les chiffres sont véritables).

Au 30 septembre 2025

Type/Province	Principal résiduel non assuré	Pourcentage non assuré	Principal résiduel assuré	Pourcentage assuré	Total
Colombie-Britannique	4 460 920.	53,12%	410 911 079.	15,48%	415 371 999.
Alberta	.	,%	600 737 313.	22,63%	600 737 313.
Ontario	3 936 806.	46,88%	1170 245 218.	44,08%	1174 182 023.
Quebec	.	,%	339 520 836.	12,79%	339 520 836.
Manitoba	.	,%	53 028 211.	2,00%	53 028 211.
Saskatchewan	.	,%	58 272 261.	2,19%	58 272 261.
Île Saint-Jean	.	,%	2 303 936.	,9%	2 303 936.
Terre-Neuve-et-Labrad	.	,%	5 921 257.	,22%	5 921 257.
Nouvelle-Écosse	.	,%	4 084 488.	,15%	4 084 488.
Nouveau-Brunswick	.	,%	9 951 951.	,37%	9 951 951.
<b>Total</b>	<b>8 397 725.</b>	<b>100,00%</b>	<b>2654 976 548.</b>	<b>100,00%</b>	<b>2663 374 273.</b>

Le tableau suivant indique le pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels classés en fonction des périodes d'amortissement.

Amortissement	Au 30 septembre 2025	
	Principal résiduel	%
Intérêts seulement	.	,%
Moins de 20 ans	242 540 581.	9,11%
20 – moins de 24 ans	336 509 150.	12,63%
25 – moins de 29 ans	1746 265 266.	65,57%
30 – moins de 34 ans	314 759 485.	11,82%
35 ans et plus	23 299 792.	,87%
<b>Total</b>	<b>2663 374 273.</b>	<b>100,00%</b>

Le tableau qui suit indique le RPV moyen pour le total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés nouveaux à la fin du premier trimestre T3 regroupés en fonction de l'emplacement géographique

RPV	T3 2025	
	Montant en principal	Pourcentage RPV moyen
Colombie-Britannique	.	0.00%
Ontario	.	0.00%
<b>Total</b>	<b>.</b>	

L'incidence que pourrait avoir un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation de l'entreprise est jugée faible, puisque le portefeuille non assuré représente moins de 10% de l'ensemble de notre portefeuille de prêts hypothécaires pour habitations unifamiliales. Le portefeuille non assuré est souscrit de manière prudente, limité à certains marchés et présente un rapport prêt-valeur moyen de 51.92%. Le portefeuille de prêt hypothécaire à l'habitation est bien sécurisé et a un rapport prêt-valeur bien en dessous de la limite maximale de 80 %.

SEO